

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION
« SIAP : Système d'Information des Aides à la Pierre »

Présentation du SIAP aux services gestionnaires

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » OU via le lien suivant : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=26471

Aide sur l'inscription en ligne ici

➔ **Agents de la DGALN :** lors de votre inscription en ligne, indiquer dans "courriel du correspondant formation" la boîte d'unité suivante : competences.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « SIAP Système d'Information des Aides à la Pierre » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-a11372.html?id_rub=4389

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

15 septembre 2022

(14h00 à 15h30)

Date limite d'inscription

19 août 2022

OÙ ?

**Ce webinaire se déroulera en distanciel
depuis votre poste de travail**

(via l'application LIVESTORM)

Vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP / PH4
Chef de projet : Clément BELLIARD
Mail : clement.belliard@developpement-durable.gouv.fr

DGALN - Sous-direction des ressources humaines et compétences
Rémy BLANES – Responsable du pôle développement des compétences
Véronique GUIBOUX – Cheffe de projet développement compétences

Vos contacts au CVRH

Cheffe de projet : Régine MAURICE (CVRH de Paris)

Mail : regine.maurice@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 06 60 88 26 73

Les objectifs de la formation

Pour les personnes en charge de l'instruction des aides, ainsi que du conventionnement APL :

- Présenter les objectifs, les fonctionnalités et les bénéfices de la solution proposée
- Présenter la stratégie de formation mise en œuvre
- Présenter le planning de formation et les modalités pour y participer

Le public concerné

**Au sein des DDI
et des collectivités délégataires (type 2 et 3) :**

- Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, ainsi que du conventionnement APL
- Les agents en charge du pilotage de la production de logement à l'échelle de leur territoire

Les pré-requis

Avoir participé au Webinaire « Présentation générale du SIAP » qui se déroulera en distanciel (via Lifestorm) le 13 septembre 2022 de 13h00 à 15h00

CONTEXTE

Pour répondre à l'obsolescence technique et fonctionnelle des applications SPLS-Galion (instruction des demandes de financement des logements locatifs sociaux) et EcoloWEB (instruction des conventions APL), le ministère en charge du Logement (DGALN / DHUP) a décidé de lancer une refonte de ces deux systèmes d'information (SI) pour les remplacer, à partir de mars 2023, par une plateforme commune dénommée « SI des aides à la pierre » (SIAP).

Intégrant les dernières évolutions réglementaires liées notamment à la « forfaitisation » du calcul des aides à la pierre, **le SIAP, doit notamment permettre :**

- **D'améliorer l'expérience utilisateur** au travers d'une **interface interactive**, commune et adaptée entre les différents services gestionnaires de l'état et les bailleurs sociaux ;
- De disposer d'un **SI évolutif**, pouvant **intégrer les changements de réglementation** de manière souple et rapide ;
- De **faciliter et optimiser le parcours utilisateur** concernant la programmation et le financement des opérations et le conventionnement APL (aujourd'hui dans deux systèmes distincts);
- De **dématérialiser de bout-en-bout les procédures administratives** et de mettre en place **l'agrément électronique** ;
- D'être davantage **connecté avec les systèmes partenaires et les systèmes tiers des maîtres d'ouvrage**, et de permettre une **meilleure gestion de la donnée** qui sera centralisée dans le SIAP ;

Cette formation a pour but d'accompagner l'ouverture et le déploiement du SIAP auprès des services en charge de l'instruction des aides à la pierre et du conventionnement APL (DDI ou collectivités publiques délégataires).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

DGALN / DHUP / PH4 (maitrise d'ouvrage) ;
Alenium Conseil (Assistant à maitrise d'ouvrage) ;
APILOS.

Eléments de programme :

1. Introduction
2. Démonstration générale de l'outil
3. Présentation des modules

Modules généraux :

- Connexion & habilitations
- Navigation sur la plateforme, alertes
- Statistiques & Tableau de bord

Module Financement :

- Création, programmation & suivi des opérations de financement
- Instruction, agrément, demande d'acompte
- Solde, clôture de l'opération

Module Conventionnement :

- Création d'une convention
- Instruction d'une convention ou avenant
- Génération de la fiche CAF
- Résiliation et dénonciation d'une convention

4. Questions & Réponses
5. Conclusion

Présentation du parcours de formation des formateurs relais / Présentation des dates de formation